

**BILAN 2003-2005  
ET  
PLAN D'ACTION 2006  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL  
EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE**

**EN RÉFÉRENCE À LA LOI ASSURANT L'EXERCICE DES DROITS  
DES PERSONNES HANDICAPÉES EN VUE DE LEUR INTÉGRATION  
SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE ET SOCIALE**

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>CADRE LÉGAL DU PLAN D’ACTION</b> .....	<b>2</b>
<b>HISTORIQUE</b> .....	<b>3</b>
<b>BILAN DES RÉALISATIONS 2003-2005</b> .....	<b>5</b>
AXE 1 : ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE .....	5
AXE 2 : ACCESSIBILITÉ DES PROGRAMMES, DES SERVICES ET ACCÈS À L’EMPLOI.....	10
AXE 3 : SENSIBILISATION ET FORMATION .....	13
AXE 4 : ACCESSIBILITÉ DES COMMUNICATIONS MUNICIPALES .....	14
PROJETS GLOBAUX TOUCHANT PLUSIEURS AXES .....	16
<b>PLAN D’ACTION 2006</b> .....	<b>17</b>
OBJECTIFS .....	17
PROJETS À POURSUIVRE OU À CONSOLIDER .....	17
PROJETS À DÉVELOPPER .....	19
SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE .....	20
BUDGET 2006 .....	21
<b>ANNEXE 1</b> .....	<b>22</b>
PARTENAIRES DU PLAN D’ACTION 2003-2005 .....	22
<b>ANNEXE 2</b> .....	<b>23</b>
COORDONNÉES DES PERSONNES-RESSOURCES DE LA VILLE DE MONTRÉAL .....	23
POUR LE PLAN D’ACTION 2006.....	23

## INTRODUCTION

*Le Plan d'action 2006 de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle* s'inscrit dans l'objectif général de la Ville de rendre ses services, programmes, communications et édifices accessibles à tous les citoyens et toutes les citoyennes sans discrimination eu égard à leur âge, leur sexe, leur origine et leur condition. À terme, la Ville de Montréal souhaite devenir une référence en la matière et un « modèle » pour le Québec et ailleurs.

Le plan d'action a été élaboré avec les représentants du milieu associatif participant au Comité de suivi du Chantier créé suite au Sommet de Montréal de juin 2002, soit : Ex Aequo (chef de délégation du Chantier), AlterGo (regroupant 85 organismes), le Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM) (regroupant 26 organismes), CRADI (regroupant 19 organismes), Société Logique travaillant sur les questions d'accessibilité architecturale, et enfin, le Regroupement des Aveugles et Amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM). C'est 160 partenaires qui sont ainsi associés au Plan d'action de la Ville.

Le plan d'action a été préparé par le Service du Développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle. Les services municipaux suivants ont également été mis à contribution dans son élaboration : Communications et relations avec les citoyens; Capital humain; Affaires corporatives; Mise en valeur du territoire et du patrimoine; Infrastructures, transport et environnement et Service de police de la Ville de Montréal.

Le présent *Bilan 2003-2005 et Plan d'action 2006* présente les mesures mises en œuvre par la Ville, en collaboration avec le milieu associatif, de 2003 à 2005 et celles prévues pour 2006. Ces mesures visent à apporter des correctifs aux quatre grands types d'obstacles auxquels font face les personnes handicapées, soit :

- Des difficultés d'accès aux édifices, lieux publics et aux logements;
- Des difficultés d'accès aux programmes, aux services et à l'emploi;
- Une connaissance insuffisante, de la part du personnel, de la réalité et des besoins des personnes handicapées;
- Des difficultés d'accès à des communications adaptées à leurs besoins spécifiques.

Connaissant ces obstacles, la Ville de Montréal poursuivra, en 2006, son travail selon quatre axes :

- Accessibilité architecturale;
- Accessibilité des programmes, des services et accès à l'emploi;
- Sensibilisation et formation des employé-e-s de la Ville;
- Accessibilité des communications municipales.

## **CADRE LÉGAL DU PLAN D'ACTION**

*Le Plan d'action 2006 de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle* s'inscrit dans le cadre de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. L'article 61.1 de cette Loi stipule que : « Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement. » (L.R.Q., chapitre E-20.1)

## HISTORIQUE

Depuis 1974, l'ancienne Ville de Montréal avait progressivement développé des actions en regard des personnes handicapées. En 1989, la Ville avait instauré un comité de vigie, comité interservices coordonné par le Service des sports, des loisirs et du développement social. En 2000, le conseil municipal avait adopté un « Cadre de référence » concernant les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite.

En juin 2002, le Sommet de Montréal permet d'amorcer une nouvelle ère : un nombre important de consensus sont atteints en regard des moyens à mettre en œuvre<sup>1</sup>. L'accessibilité universelle devient une des priorités de la nouvelle Ville de Montréal. Ces consensus deviennent autant d'éléments qui ont servi de fondements à l'élaboration du plan d'action 2003-2005 de la Ville de Montréal pour les personnes handicapées.

Suite au Sommet de Montréal, un chantier sur l'Équité, l'accessibilité et la diversité est créé pour assurer les suites des priorités retenues au Sommet. Ce chantier, formé de membres de la société civile et de représentants de l'administration municipale a produit, annuellement, un plan d'action ainsi qu'un bilan<sup>2</sup>.

La Direction de la sécurité du revenu et du développement social du Service du Développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle a été mandatée pour travailler étroitement avec les membres du Chantier et assurer la coordination du plan d'action pour la Ville.

Un budget spécifique du Sommet de Montréal a été attribué annuellement pour les travaux du Chantier, à hauteur de 100 000 \$ en 2003, 279 000 \$ en 2004 et 235 000 \$ en 2005.

De plus, en 2004, une enveloppe spécifique de 172 500 \$ a été allouée au programme d'accompagnement en loisirs, dont 78 000 \$ en provenance des arrondissements. En tout, 17 arrondissements ont participé à ce programme en 2004. En 2005, 20 arrondissements ont participé au programme pour lequel la Ville a investi 424 000 \$ (300 000 \$ du service central et 124 000 \$ des arrondissements).

Enfin, un budget de 1 M\$ a été attribué annuellement pour les projets d'accessibilité architecturale de 2004 à 2007.

De nombreux projets ont ainsi été concrétisés par les arrondissements, les services centraux et les partenaires associatifs. Par exemple, la Ville a amorcé les travaux pour l'accès à l'égalité en emploi. En mai 2004, le comité exécutif a adopté le *Programme d'accès à l'égalité en emploi 2004-2009 et des mesures provisoires d'embauche*; les

---

<sup>1</sup> *Compte-rendu du Sommet de Montréal. 5 et 6 juin 2002. Atelier 3.5 – L'équité, l'accessibilité et la diversité, deuxième volet : Accessibilité universelle. Actions 3 à 8.*

<sup>2</sup> La liste des représentantes du milieu associatif est présentée à l'annexe 1.

personnes handicapées y seront incluses conformément aux directives de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse.

Du côté de l'habitation, de nombreux travaux visant l'accessibilité universelle des logements ont été menés de 2002 à 2005. Des budgets spécifiques ont été alloués également à ces projets, menés en collaboration étroite avec les arrondissements. Les partenaires communautaires ont été associés aux évaluations.

Enfin, la notion d'accessibilité universelle a été retenue comme principe directeur dans le premier *Plan d'urbanisme* de la Ville de Montréal. Cette notion a également été reprise dans les travaux devant mener au premier *Plan de transport* de la Ville de Montréal. Les organismes représentant les personnes handicapées participent aussi activement à ces travaux.

# BILAN DES RÉALISATIONS 2003-2005

## AXE 1 : A) ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE – ÉDIFICES MUNICIPAUX

Projet / Activité	Partenaires dans la mise en oeuvre			Résultats	Année
	Organismes	Services centraux	Arrondissements		
1) Développement d'une grille d'identification des problématiques d'accessibilité des bâtiments municipaux ouverts au public et expérimentation dans un arrondissement	Société Logique	Direction de la sécurité du revenu et du développement social (DSRDS)	Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	Production de la grille	2003
2) Évaluation de la performance en accessibilité universelle de quelque 220 bâtiments municipaux ouverts au public dans les arrondissements	Société Logique	DSRDS	Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	Rapports d'évaluation des bâtiments de l'arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	2003
	Société Logique	DSRDS	Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est Ville-Marie Lachine Sud-Ouest	Rapports d'évaluation de bâtiments pour les arrondissements Ville-Marie et Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est ainsi que pour les secteurs Saint-Pierre (arrondissement Lachine), Sainte-Marie (arrondissement Ville-Marie) et Galt (arrondissement Sud-Ouest)	2004
	Société Logique	DSRDS	Beaconsfield—Baie d'Urfé Pierrefonds-Senneville Rosemont—La Petite-Patrie Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	Rapports d'évaluation de bâtiments pour les arrondissements Beaconsfield—Baie d'Urfé, Pierrefonds-Senneville, Rosemont—La Petite-Patrie et Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	2005
3) Évaluation de la performance en accessibilité universelle des bureaux d'arrondissement et lieux d'assemblées publiques (portrait de	Société Logique	DSRDS	20 arrondissements et hôtel de Ville de Montréal	Rapport d'évaluation de l'hôtel de ville de Montréal, des bureaux d'arrondissement et des lieux d'assemblée des conseils d'arrondissement pour 20 des 27 arrondissements de la Ville de Montréal	2004

Projet / Activité	Partenaires dans la mise en oeuvre			Résultats	Année
	Organismes	Services centraux	Arrondissements		
la situation de l'accessibilité pour chacun des bâtiments évalués)			+3 arrondissements		2005
4) Évaluation des problématiques d'accessibilité universelle du Complexe sportif Claude-Robillard	Société Logique	DSRDS		Rapport d'évaluation du Complexe Sportif Claude-Robillard	2004
5) Inclusion de données sur l'accessibilité dans le registre des bâtiments de sports et loisirs	AlterGo	Chantier loisirs DSRDS			2003
6) Ateliers de sensibilisation à l'accessibilité universelle					
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation offerte aux responsables du Programme de Renouveau Urbain (P.R.U.) de 8 arrondissements</li> </ul>	Société Logique	DSRDS			2003
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ateliers offerts au personnel des immeubles/ service corporatif et arrondissements</li> </ul>	Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM)	Direction des immeubles		2 groupes	2004
	Société Logique			2 groupes	2005
7) Travaux reliés à l'enveloppe corporative de 1 M\$ dédiée à l'accessibilité universelle des immeubles municipaux : modalités d'affectation, sélection des bâtiments, suivis requis	Ex Aequo AlterGo RAAMM	DSRDS Direction des immeubles	Ville-Marie Sud-Ouest Lachine Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	Interventions sur 11 bâtiments de 5 milieux ciblés : <ul style="list-style-type: none"> <li>3 secteurs de Revitalisation urbaine intégrée (R.U.I.) : Sainte-Marie (Ville-Marie); Galt (Sud-Ouest); Saint-Pierre (Lachine)</li> <li>Mercier— Hochelaga-Maisonneuve</li> <li>Complexe sportif Claude-Robillard</li> </ul>	2004

Projet / Activité	Partenaires dans la mise en oeuvre			Résultats	Année
	Organismes	Services centraux	Arrondissements		
Ces travaux visent à ce que les immeubles et le cadre architectural répondent de façon optimale aux besoins des personnes handicapées					
<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des travaux reliés à l'enveloppe corporative de 1 M\$ dédiée à l'accessibilité universelle des immeubles municipaux</li> </ul>	ExAequo AlterGo RAAMM	Direction des immeubles  Service des services administratifs		Interventions sur 9 bâtiments où ont lieu des assemblées publiques (8 arrondissements et hôtel de ville de Montréal)	2005

## AXE 1 : B) ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE – HABITATION

Projet / Activité	Partenaires dans la mise en oeuvre			Résultats	Année
	Organismes	Services centraux	Arrondissements		
1) Adoption de la « Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels »		Développement de l'habitation – Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine (SMTP)	Tous	Deux moyens d'action prévus à la Stratégie : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moyen d'action 1.8, la stratégie entend faire en sorte que tous les logements sociaux et communautaires, situés dans des immeubles avec ascenseur, soient universellement accessibles</li> <li>• Au moyen d'action 6.7, la stratégie s'engage à étudier quels seraient les impacts d'un règlement rendant obligatoire l'accessibilité universelle de tous les rez-de-chaussée (logements et espaces communs) des bâtiments sans ascenseur (privés et sociaux) et quels seraient les impacts d'un règlement rendant obligatoire l'accessibilité universelle de l'intérieur de tous les logements construits dans les bâtiments avec ascenseur</li> </ul>	2005
2) Mise en œuvre de l'opération <i>Solidarité 5 000 logements</i>		Direction de projet – Développement du logement social et abordable – SMTP	Tous	Livraison de près de 4 000 logements. Plus de la moitié des projets comprendront des unités pouvant être adaptées pour recevoir des personnes à mobilité réduite	2002 à 2005
3) Étude sur les normes d'accessibilité universelle à appliquer à l'étape de la construction des projets de <i>Solidarité 5 000 logements</i> réalisée par la Société Logique	Société Logique	Direction de projet – Développement du logement social et abordable – SMTP	Tous	Rapport d'étude	2005
4) Étude sur l'appariement entre l'offre et la demande en matière de logement adapté sans but lucratif réalisée par Convercité	Convercité	Direction de projet – Développement du logement social et abordable – SMTP	Tous	Rapport d'étude	2005

Projet / Activité	Partenaires dans la mise en oeuvre			Résultats	Année
	Organismes	Services centraux	Arrondissements		
5) Programme PAD (programme d'adaptation de domicile pour personnes handicapées) <sup>3</sup>		Gestion des programmes de l'amélioration de l'habitation – SMTP	Tous	140 logements adaptés	2005
6) Programme LAAA (Programme de logements adaptés pour aînés) autonomes) <sup>4</sup>		Gestion des programmes de l'amélioration de l'habitation - SMTP	Tous	175 logements adaptés	2005

<sup>3</sup> Ce programme est financé en entier par les gouvernements. La Ville est mandataire pour la mise en oeuvre du programme et elle ne contribue que pour une partie des salaires de ses employés.

<sup>4</sup> Ce programme est financé en entier par les gouvernements. La Ville est mandataire pour la mise en oeuvre du programme et elle ne contribue que pour une partie des salaires de ses employés.

## AXE 2 : ACCESSIBILITÉ DES PROGRAMMES, DES SERVICES ET ACCÈS À L'EMPLOI

Projet / Activité	Partenaires dans la mise en oeuvre			Résultats	Année
	Organismes	Services centraux	Arrondissements		
1) Formation des accompagnateurs et animateurs à l'accueil des enfants handicapés dans 26 camps de jour de 18 arrondissements	AlterGo		18	Guide de dépannage destiné aux accompagnateurs (disponible aussi en anglais)  Guide destiné aux animateurs <i>Comment adapter les activités de loisirs en fonction des jeunes ayant une déficience</i> (disponible aussi en anglais)  Guide d'animation à l'intention des formateurs	2003 et 2004   2004
<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la formation, maintenant assumée financièrement par les camps de jour</li> </ul>	AlterGo				2005
2) Accompagnement en loisirs : <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien et promotion pour le projet d'accompagnement en loisirs (Contrat de ville)</li> </ul>	AlterGo	DSRDS	17		2004
<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite du soutien et de la promotion pour le projet d'accompagnement en loisirs (enveloppe corporative spéciale)</li> </ul>	AlterGo	DSRDS	20		2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination des travaux pour la mise en place d'un programme municipal d'accompagnement en loisirs dès 2006</li> </ul>	AlterGo	DSRDS		Programme municipal	2005

Projet / Activité	Partenaires dans la mise en oeuvre			Résultats	Année
	Organismes	Services centraux	Arrondissements		
3) Mise en place d'une table municipale de concertation en loisirs (tous les arrondissements et les associations de loisirs de personnes handicapées)	AlterGo	Direction des loisirs, des parcs et des espaces verts		Document synthèse des enjeux et des besoins de concertation des personnes handicapées dans le contexte de fusion municipale  Tableau du rayonnement des organismes de loisir par arrondissement	2003 et 2004
4) Conception et production de « répertoires d'activités inclusifs » pour les activités de loisirs en arrondissement • Phase 1	AlterGo	Direction des communications et des relations avec les citoyens (DCRC)	11	Plan d'inclusion – les besoins des personnes handicapées	2004
• Phase 2	AlterGo	DCRC	8	Deux répertoires d'arrondissement	2005
5) Représentation du milieu associatif au comité mis en place par le Centre de sécurité civile sur les mesures d'urgence pour les personnes handicapées et à mobilité réduite	ROPMM	Centre de sécurité civile			2003
6) Collaboration à l'avis du Conseil Jeunesse de Montréal sur le renouvellement de la fonction publique municipale	CRADI	DSRDS			2004
7) Participation à l'élaboration du <i>Plan de transport</i>	RUTA (Regroupement des usagers du transport adapté) ROPMM	Service des infrastructures, du transport et de l'environnement			2005
8) Suivi au <i>Plan d'urbanisme</i> dans les arrondissements : Rencontres de sensibilisation à	Ex Aequo	Service de mise en valeur du territoire et du			2005

Projet / Activité	Partenaires dans la mise en oeuvre			Résultats	Année
	Organismes	Services centraux	Arrondissements		
l'intention des gestionnaires du Plan en arrondissement et au service central		patrimoine			
9) Travaux préliminaires pour favoriser l'équité en emploi à la Ville de Montréal <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration à l'élaboration du programme municipal</li> </ul>	ROPMM	Service du capital humain			2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarches faites auprès de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, de l'Office des personnes handicapées</li> </ul>		Service du capital humain			2004 et 2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis présenté à la haute direction sur les modalités d'intégration des personnes handicapées dans le <i>Programme d'action sur l'accès à l'égalité en emploi 2004-2009 et les mesures provisoires d'embauche.</i></li> </ul>		Service du capital humain			2005

### AXE 3 : SENSIBILISATION ET FORMATION

Projet / Activité	Partenaires dans la mise en oeuvre			Résultats	Année
	Organismes	Services centraux	Arrondissements		
1) Ateliers de sensibilisation aux besoins et aux droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles, traitant de tous les types de déficiences	ROPMM	DSRDS			2003
<ul style="list-style-type: none"> <li>À l'intention des élus</li> </ul>	ROPMM	DSRDS		1 groupe	2004
<ul style="list-style-type: none"> <li>À l'intention des directeurs d'arrondissement et des services corporatifs</li> </ul>	ROPMM	DSRDS		1 groupe	2004
<ul style="list-style-type: none"> <li>À l'intention des professionnels en développement social en arrondissements et au service corporatif</li> </ul>	ROPMM	DSRDS		1 groupe	2005

## AXE 4 : ACCESSIBILITÉ DES COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Projet / Activité	Partenaires dans la mise en oeuvre			Résultats	Année
	Organismes	Services centraux	Arrondissements		
<p>1) Pour les personnes ayant des limitations visuelles ou auditives</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>État de situation des besoins dans ce domaine et relevé des interventions</li> <li>Élaboration d'un plan de travail en communication quant aux personnes ayant une déficience auditive et visuelle</li> </ul>	RAAMM (Regroupement des Aveugles et Amblyopes du Montréal métropolitain)	Direction des communications et des Relations avec les citoyens (DCRC)		Plan d'action en communication - Besoins en déficience visuelle et auditive, pistes de solutions et inventaire des actions entreprises ou à entreprendre	2003
<ul style="list-style-type: none"> <li>Refonte du site Internet de la Ville incluant les besoins des personnes handicapées</li> </ul>	RAAMM	DCRC			2004
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ateliers de sensibilisation et de formation aux préposés première ligne du service central et des arrondissements relativement à l'accueil des personnes ayant des limitations visuelles ou auditives</li> </ul>	RAAMM	DCRC		2 groupes	2004
	RAAMM	DCRC		1 groupe	2005
<p>2) Pour les personnes ayant des limitations intellectuelles, de langage ou de parole :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan / identification des</li> </ul>	CRADI (Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle)	DCRC		Document de recherche : <i>Information et communication municipale dans une optique d'accessibilité universelle. Phase I : Les besoins spécifiques de communication et les mesures existantes pour favoriser l'accessibilité</i>	2003

Projet / Activité	Partenaires dans la mise en oeuvre			Résultats	Année
	Organismes	Services centraux	Arrondissements		
besoins et analyse des meilleures pratiques en communication à l'égard des personnes ayant une déficience intellectuelle (phase 1)				<i>aux personnes qui ont des incapacités intellectuelles ou des troubles du langage</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de pages « adaptées » du site Internet de la Ville / « Accès simple » (phase 2)</li> </ul>	CRADI	DCRC		Pages adaptées du site Internet de la Ville de Montréal, AccèsSimple, à l'adresse ville.montreal.qc.ca	2004
<ul style="list-style-type: none"> <li>Adaptation de dépliants concernant des installations scientifiques, en langage simplifié</li> </ul>	CRADI	DCRC			2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Atelier de sensibilisation à l'accueil des personnes ayant des limitations intellectuelles, de langage ou de parole aux préposés de première ligne des arrondissements</li> </ul>	CRADI	DCRC		1 groupe	2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet pour une communication adaptée aux personnes ayant une déficience intellectuelle (phase 3)</li> </ul>	CRADI	DCRC			2005

## PROJETS GLOBAUX TOUCHANT PLUSIEURS AXES

Projet / Activité	Partenaires dans la mise en oeuvre			Résultats	Année
	Organismes	Services centraux	Arrondissements		
<p>1) Projet « LIENS », soutien au développement de réseautage entre les arrondissements et les organismes du milieu associatif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 1 : Stratégies et recommandations</li> </ul>	ROPMM			Version abrégée du Rapport final de la phase 1 (Stratégies et recommandations)	2004
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 2 : Bilan et développement stratégique</li> </ul>	ROPMM	DSRDS		Bilan simplifié 2003-2005 des activités en accessibilité universelle. Plan simplifié de développement stratégique	2005
<p>2) Réalisation d'un cartable d'informations afin de documenter les arrondissements et les services corporatifs sur les définitions, le bilan des réalisations, des statistiques sur les personnes ayant des limitations fonctionnelles, les organismes régionaux partenaires du Sommet et leurs membres</p>		DSRDS		Cartable d'informations	2005

# PLAN D'ACTION 2006

## OBJECTIFS

- Poursuivre, consolider, développer, effectuer les suivis, selon les quatre axes.
- Maintenir une approche partenariale active avec le milieu associatif.
- Encourager les arrondissements et les services corporatifs à poursuivre la mise en œuvre de l'accessibilité universelle.

Le Plan d'action 2006 se concrétisera selon deux orientations principales :

- 1) La consolidation et la poursuite des activités déjà entreprises en étroite concertation avec le milieu associatif, les autres partenaires, les arrondissements et les services corporatifs.
- 2) Le développement de nouveaux projets.

## PROJETS À POURSUIVRE OU À CONSOLIDER

### Axe 1 : a) Accessibilité architecturale – Édifices municipaux et lieux publics

- Évaluation de la performance en accessibilité universelle des immeubles municipaux dans les arrondissements – une centaine d'immeubles seront évalués en 2006
- Poursuite des travaux pour l'affectation du 1 M\$ dédié à l'accessibilité des immeubles
- Évaluation des postes de police de quartiers et des édifices du SPVM ouverts au public (centres d'enquête, d'opérations, etc.). Suite à ces évaluations, des projets d'accessibilité architecturale seront planifiés par le SPVM en 2007
- Poursuite des travaux de suivis au *Plan d'urbanisme* : Sensibilisation aux gestionnaires du *Plan*
- Formation du personnel des unités administratives touchant le cadre bâti (1 groupe aux Immeubles et 2 groupes aux Permis et inspections)

### Axe 1 : b) Accessibilité architecturale – Habitation

- Poursuite de la construction de logements sociaux et communautaires dans le cadre de *Solidarité 5000 logements* pour atteindre 1 250 logements par année. Selon la disponibilité des budgets et tel que prévu dans la stratégie d'inclusion, les logements situés dans les immeubles avec ascenseurs seront accessibles
- Publication de l'étude visant à établir quels seraient les impacts d'un règlement rendant obligatoire l'accessibilité universelle de tous les rez-de-chaussée (logements et espaces communs) des bâtiments sans ascenseur (privés et sociaux) et quels seraient les impacts d'un règlement rendant obligatoire l'accessibilité universelle de l'intérieur de tous les logements construits dans les bâtiments avec ascenseurs (stratégie d'inclusion, 6.7)

- Publication d'un guide présentant les normes d'accessibilité universelle à appliquer à l'étape de la construction des projets de *Solidarité 5000 logements*
- Publication des résultats de l'étude sur l'appariement entre l'offre et la demande en matière de logement adapté sans but lucratif
- Continuation du programme PAD avec un objectif de 160 logements adaptés en 2006
- Continuation du programme LAAA avec un objectif de 250 logements adaptés en 2006

## **Axe 2 : Accessibilité des programmes, des services et accès à l'emploi**

- Poursuite des travaux de confection du *Plan de transport* de la Ville de Montréal en intégrant la notion d'accessibilité universelle : identification des scénarios, des obstacles, solutions et stratégies
- Mise en place du programme municipal d'accompagnement en loisirs
- Développement d'un programme d'accès à l'égalité en emploi
  - Recensement des employés pour constituer le portrait des effectifs
  - Formation des responsables des ressources humaines des arrondissements et des services corporatifs
  - Coordination des travaux du SPVM avec l'équipe des ressources humaines de la Ville
  - Poursuite de la collaboration avec l'Office des personnes handicapées du Québec et les organismes d'aide aux personnes handicapées afin de soutenir des projets-pilotes d'employabilité

## **Axe 3 : Sensibilisation et formation**

- Ateliers de sensibilisation à l'accueil des personnes ayant des limitations visuelles ou auditives (2 groupes) et celles ayant des limitations intellectuelles (2 groupes)
- Ateliers de sensibilisation à divers groupes d'intervenants municipaux, en priorité dans les secteurs culturels et les bibliothèques (2 groupes)
- Ateliers de sensibilisation au personnel du SPVM dans le cadre de l'évaluation des édifices (une personne-ressource dans chacun des édifices du SPVM)

## **Axe 4 : Accessibilité des communications municipales**

- Adaptation de divers documents municipaux pour les personnes ayant des limitations visuelles
- Adaptation de divers documents municipaux pour les personnes ayant des limitations intellectuelles

## **Projets globaux**

- Poursuite du projet « LIENS » de réseautage arrondissements-organismes : Formation d'émissaires du milieu associatif pour le réseautage dans chaque arrondissement (troisième et dernière phase)

## **PROJETS À DÉVELOPPER**

Le développement de nouveaux projets menés par le comité de suivi et le comité de vigie se feront essentiellement dans trois secteurs de l'intervention municipale. Ces trois secteurs sont :

- La culture et les bibliothèques
- L'habitation
- La voirie (aménagement, entretien).

Dans chacun des trois secteurs, l'on procédera à la révision des interventions selon les 5 axes du plan d'action.

## SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE

Depuis le Sommet de Montréal en 2002, la responsabilité de la mise en œuvre du plan d'action pour l'accessibilité universelle a été confiée à la Direction de la sécurité du revenu et du développement social. La réalisation des projets est le plus souvent assurée par des organismes du milieu associatif, en collaboration étroite avec les services corporatifs et les arrondissements de la Ville de Montréal. Un Chantier sur l'accessibilité universelle a été mis sur pied suite au Sommet. Ce comité de suivi est formé des organismes suivants : Ex Aequo (chef de délégation du Chantier), AlterGo (regroupant 85 organismes), ROPMM (regroupant 26 organismes), CRADI (regroupant 19 organismes), Société Logique travaillant sur les questions d'accessibilité architecturale, et enfin, le RAAMM. C'est 160 partenaires qui sont ainsi associés au Plan d'action de la Ville.

En 2006, ce comité de suivi poursuivra son travail. De plus, un nouveau comité de vigie interne sera formé pour assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action en collaboration avec ces partenaires externes. Des membres de chacun des services suivants participeront au nouveau comité de vigie :

- Développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle :
  - Culture
  - Sports, loisirs, parcs et espaces verts
  - Sécurité du revenu et développement social
  - Institutions scientifiques
- Capital humain
- Communications et relations avec les citoyens
- Mise en valeur du territoire et du patrimoine
- Infrastructures, transport et environnement
- Services administratifs
- Affaires corporatives
- Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

L'Annexe 2 présente la liste des représentant-e-s de ces services.

Les arrondissements y désigneront également 4 représentants.

## **BUDGET 2006**

Pour 2006, 1 M\$ a été réservé au Programme triennal d'immobilisations pour le volet d'accessibilité architecturale des bâtiments municipaux.

Un budget additionnel de 535 000 \$ est également prévu pour la réalisation des activités du Plan d'action en 2006. De ce montant, 300 000 \$ seront consacrés au « Programme d'accompagnement en loisirs » et 235 000 \$ aux autres mesures du Plan d'action menées par le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle.

En matière d'habitation, le budget 2006 pour *Solidarité 5 000 logements* est de 1,042 M\$. Les programmes PAD et LAAA sont financés par les gouvernements. La publication des guides et des études se fera à l'intérieur des budgets du service.

## ANNEXE 1

### PARTENAIRES DU PLAN D'ACTION 2003-2005

#### Partenaires internes

Nom	Contributions (financières ou autres)
Les 27 arrondissements, selon la nature des projets, tous ou quelques-uns ont contribué à des projets : évaluations architecturales; formations; répertoires inclusifs; ...	Ressources humaines et financières (selon la nature des projets)
Le Service des services administratifs	Enveloppe de 1 M\$ pour l'accessibilité architecturale Ressources humaines
La Direction des communications et des relations avec les citoyens	Ressources humaines et financières
Le Service du capital humain/formations diverses; travaux préparatoires au dossier de l'équité en emploi	Ressources humaines
Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle/coordination; chantier loisirs; formations	Ressources humaines

#### Partenaires externes

Nom	Contributions (financières ou autres)
Ex Aequo (chef de délégation)	Prise en charge de projets
AlterGo (regroupant 85 organismes)	Prise en charge de projets
ROPMM (regroupant 26 organismes)	Prise en charge de projets
CRADI (regroupant 19 organismes)	Prise en charge de projets
Société Logique	Prise en charge de projets
RAAMM	Prise en charge de projets
Office des personnes handicapées du Québec	Ressources humaines

## ANNEXE 2

### COORDONNÉES DES PERSONNES-RESSOURCES DE LA VILLE DE MONTRÉAL POUR LE PLAN D'ACTION 2006

Service	Personne - ressource	Titre
Direction de la sécurité du revenu et du développement social	Marc Boucher Coordonnateur du plan d'action	Directeur
Direction de la sécurité du revenu et du développement social	Lyse Chartrand Répondante du plan d'action	Conseillère en développement social
Service du capital humain	Mme Mance Bacon	Conseillère en emploi
Direction des communications et des relations avec les citoyens	Mme Stéphanie de Grandpré	Chargée de communication
Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine	Mme Linda Goulet	Chef de division - Administration
Service des infrastructures, du transport et de l'environnement	M. Jean Bertrand	Chef de division - Transport
Service des services administratifs	Mme Claudia Viereck	Gestionnaire immobilier
Service des affaires corporatives	M. Jean-René Marchand	Chargé de mission
Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)	M. Hoanh Van Dam	Chef de section – Qualité de vie et droits de la personne

#### Informations sur le plan d'action :

Lyse Chartrand  
Conseillère en développement social  
Direction de la sécurité du revenu et du développement social

Téléphone : 872-9728  
Télécopieur : 872-9848  
Courriel : lchartrand@ville.montreal.qc.ca